

# NEWSLETTER DE PROJET

[WWW.DIRASA.EU](http://WWW.DIRASA.EU)



Cofinancé par  
l'Union européenne



Définition d'un renouvellement de la gouvernance de la recherche en Tunisie

Decembre 2025



## ACTUALITÉS PRINCIPALES

**Vers l'opérationnalisation  
du statut EPST**

**La base de données des  
matériels de formation du  
projet DIRASA**

**Coopération scientifique et  
innovation en Méditerranée  
et en Afrique : une  
dynamique régionale en  
expansion**

## INTRODUCTION

Chers lecteurs et lectrices,  
Nous avons le plaisir de partager avec  
vous cette quatrième édition de la  
newsletter du projet DIRASA.



Ce numéro présente les avancées  
réalisées vers le passage des universités  
au statut d'EPST, à travers la création de  
cellules de veille stratégique et la  
conception d'un modèle de contrat de  
performance, deux étapes clés pour une  
recherche plus performante, autonome et  
connectée aux priorités nationales.

*Nous vous remercions pour votre  
engagement continu et vous invitons à  
rester attentifs aux prochaines réalisations  
et perspectives du projet DIRASA.*



**Capacity Building in  
Higher Education**

# VERS L'OPÉRATIONNALISATION DU STATUT EPST

Le lot du travail 4 du projet DIRASA "Vers une meilleure autonomie de gestion de la recherche scientifique à travers la création d'une cellule de veille stratégique et de prospective scientifique" vise à accompagner les universités tunisiennes vers une plus grande autonomie financière et administrative en matière de recherche, à travers la préparation du passage au statut d'Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST).

Ce statut offre de nouvelles opportunités en dotant les universités de compétences techniques et managériales renforcées, ainsi que d'outils modernes de pilotage et de financement de la recherche.

## CRÉATION DES CELLULES DE VEILLE STRATÉGIQUE ET D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

L'une des actions clés du lot de travail 4 est la création, dans chaque université partenaire, d'une **cellule de veille stratégique et d'évaluation de la performance**.

Ces cellules assurent une veille continue sur les évolutions scientifiques, technologiques et institutionnelles, aux niveaux national et international. Elles soutiennent les équipes de recherche dans leur positionnement stratégique et leur participation aux appels à projets, identifient les opportunités de financement et les partenariats potentiels, et contribuent à l'alignement des projets avec les priorités nationales.



Par ailleurs, elles évaluent la performance institutionnelle à travers des indicateurs de suivi (publications, projets, collaborations) et favorisent une amélioration continue des activités de recherche.

Toutes les 13 universités ont établi leur cellule de veille et ils ont commencé le travail en mettant en pratique le plan d'action défini. **Les plans d'action institutionnels des cellules de veille stratégique et de performance peuvent être consultés à l'adresse suivante :** <https://dirasa.eu/ressources/>

# VERS L'OPÉRATIONNALISATION DU STATUT EPST

## ÉLABORATION D'UN MODÈLE NATIONAL DE CONTRAT DE PERFORMANCE

Le lot de travail 4 du projet DIRASA "Vers une meilleure autonomie de gestion de la recherche scientifique à travers la création d'une cellule de veille stratégique et de prospective scientifique" prévoit également l'élaboration d'un **modèle de contrat d'objectifs et de performance (COP)** entre la tutelle, les universités et les structures de recherche.

Ce contrat, couvrant une période de quatre ans, formalise des objectifs clairs, mesurables et alignés sur les priorités nationales. Il vise à renforcer la gouvernance, développer la production scientifique, valoriser les résultats de la recherche, motiver les ressources humaines et accroître le rayonnement international des institutions.



Toutes les 13 universités tunisiennes ont signé ce contrat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. **Le modèle de contrat de performance entre la tutelle, les universités et les structures de recherche est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://dirasa.eu/ressources/>**

## UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS LE STATUT EPST

Enfin, une feuille de route est élaborée pour **opérationnaliser le passage au statut d'Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST)**.

Coordonnée par l'Université de Sousse en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, elle définit les étapes du processus, les dispositifs de pilotage, de suivi-évaluation et de contrôle de gestion, ainsi que la préparation d'un dossier d'auto-évaluation conforme aux exigences réglementaires et aux standards internationaux.

Ce statut d'Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) offre d'importantes opportunités pour améliorer les performances opérationnelles et financières des universités, en leur fournissant de nouvelles compétences techniques et managériales, ainsi que des outils modernes de gouvernance de la recherche et de l'innovation.

**La feuille de route pour opérationnaliser le processus de passage au statut d'EPST peut être consultée à l'adresse suivante : <https://dirasa.eu/ressources/>**



# LA BASE DE DONNÉES DES MATÉRIELS DE FORMATION DU PROJET DIRASA

## UN ESPACE EN LIGNE, OUVERT À TOUS, POUR ACCÉDER, EXPLORER ET RÉUTILISER LES RESSOURCES DE FORMATION DU PROJET

Le projet **DIRASA** vient de franchir une étape importante dans le partage des connaissances et le renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur tunisiens. Une **base de données en ligne** a été créée pour rassembler et valoriser les **matériels de formation** produits et présentés tout au long du projet.

Cette collection regroupe les **présentations, supports pédagogiques et interventions des formateurs et experts** ayant contribué aux différentes sessions de renforcement des capacités menées dans le cadre de DIRASA. Ces formations ont porté sur des thématiques clés pour la **gouvernance de la recherche scientifique**, notamment .

Accessible à l'ensemble des partenaires et au grand public, la base de données vise à :

- Faciliter l'accès à des ressources actualisées et validées par les experts du projet ;
- Encourager le partage de bonnes pratiques entre universités et centres de recherche tunisiens ;
- Soutenir la durabilité des résultats du projet en permettant la réutilisation des contenus à des fins pédagogiques ou institutionnelles.

En centralisant l'ensemble du matériel de formation, DIRASA offre **un outil pratique** pour les chercheurs, enseignants et responsables administratifs engagés dans la modernisation du système de recherche en Tunisie.

La base de données est disponible via le site web officiel du projet: <https://dirasa.eu/base-de-donnees/>

### Base de données

#### Topic

- Formation thématique sur les projets EU sur la recherche
- La gestion et la qualité des centres et des structures de recherche ainsi que leur évaluation
- La valorisation de la recherche et le lien recherche-innovation
- Les cadres éthiques et les normes des activités de recherche scientifique, y compris les codes de conduite, les systèmes anti-plagiat et les programmes de sensibilisation
- Semaine de formation pour améliorer la visibilité de la

Accès aux Programmes de Financement Européens et Internationaux : Focus sur Horizon Europe

Atelier de Formation dans le cadre de WP3 « Renforcement des Compétences du Personnel Universitaire Académique et Administratif en Matière de Gestion, Assurance Qualité et Evaluation de Structures de Recherche »

Atelier pratique 2 : rédaction d'un règlement intérieur

Atelier pratique : Conseils pratiques pour la préparation d'une proposition de projet

Atelier pratique : Optimiser le réseautage et l'innovation pour une recherche scientifique améliorée – Élaboration d'une feuille de route stratégique

Atelier pratique : Participer à un projet Européen

# COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET INNOVATION EN MÉDITERRANÉE ET EN AFRIQUE : UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE EN EXPANSION

Dans un contexte mondial marqué par les défis climatiques, économiques et sociaux, la région euro-méditerranéenne apparaît comme un espace stratégique pour renforcer la coopération scientifique, la recherche et l'innovation. Plusieurs initiatives régionales, soutenues par l'Union européenne et ses partenaires, visent à favoriser un développement durable, inclusif et fondé sur la connaissance. Parmi les plus emblématiques figurent l'Union pour la Méditerranée (UpM), PRIMA, BlueMed et les partenariats euro-africains dans la recherche et l'enseignement supérieur.

## PRIMA - PARTENARIAT POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

 [https://research-and-innovation.ec.europa.eu/research-area/environment/prima\\_en](https://research-and-innovation.ec.europa.eu/research-area/environment/prima_en)



Le programme PRIMA (*Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area*), lancé en 2018, constitue l'un des instruments phares de la coopération scientifique dans la région.

Financé conjointement par les pays participants et l'Union européenne dans le cadre de Horizon 2020 puis Horizon Europe, PRIMA vise à développer des **systèmes alimentaires et hydriques durables** face au changement climatique.

Les projets soutenus s'articulent autour de trois axes :

- Gestion efficace des ressources en eau ;
- Agriculture durable et résiliente ;
- Régimes alimentaires sains et durables.

PRIMA incarne ainsi un modèle de gouvernance partagée entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée, favorisant une **coproduction des connaissances** et des **solutions adaptées aux contextes locaux**.

### Système de Financement

Le programme comprend trois 3 modes de financement de projets, appelés sections, qui diffèrent par l'origine de leur financement et leur gestion :

- Section 1 : Les appels sont organisés par PRIMA et financés exclusivement par Horizon 2020 et Horizon Europe.
- Section 2 : Les appels sont également organisés par PRIMA mais financés par les États Participants.
- Section 3 : Les appels sont organisés et financés par les États Participants.

Plus de détails sur la structure des sections: <https://prima-med.org/what-we-do/sections/>

# COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET INNOVATION EN MÉDITERRANÉE ET EN AFRIQUE : UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE EN EXPANSION

## BLUEMED – POUR UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE EN MÉDITERRANÉE



✉ <https://ufmsecretariat.org>

L'initiative BlueMed est née de la volonté de développer la **croissance bleue** dans le bassin méditerranéen à travers la recherche et l'innovation.

Elle met en réseau les pays de la région autour de thèmes clés : **biodiversité marine, observation du milieu marin, pollution, biotechnologies marines et gouvernance des ressources côtières.**

BlueMed promeut une approche **intégrée et durable de la mer Méditerranée**, en encourageant la coopération entre chercheurs, décideurs publics, entreprises et citoyens. Sa **Feuille de route stratégique (BlueMed SRIA)** constitue aujourd'hui une référence pour les politiques maritimes et de recherche en Méditerranée.

## L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE (UPM)



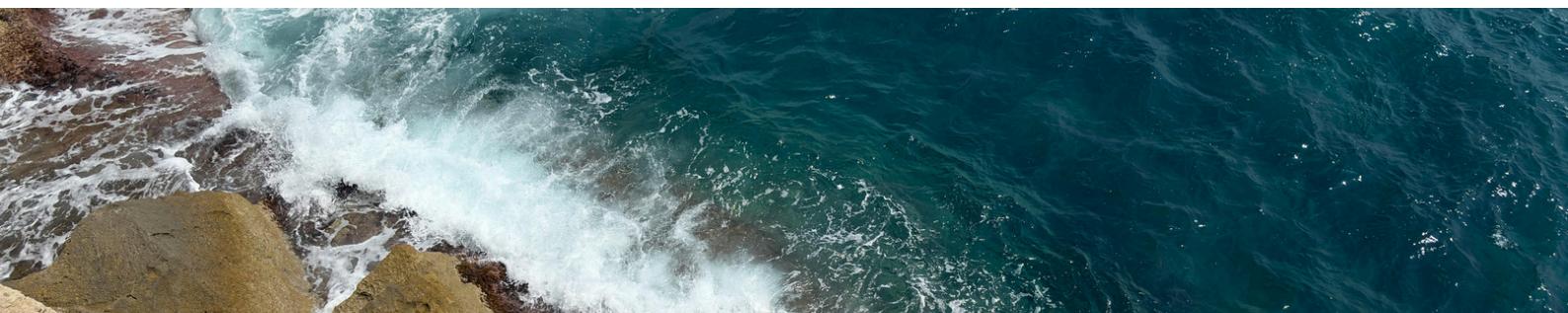
Union for the Mediterranean  
Union pour la Méditerranée  
الاتحاد من أجل المتوسط

✉ <https://ufmsecretariat.org>

Créée en 2008, l'Union pour la Méditerranée est une organisation intergouvernementale qui réunit 43 pays de l'Union européenne et du bassin méditerranéen. Son objectif est de promouvoir **la stabilité, le développement durable et l'intégration régionale.**

L'UpM soutient des projets concrets dans des domaines tels que **l'éducation, la recherche, l'autonomisation des femmes, la transition verte et bleue, et la création d'emplois pour les jeunes.**

Son Secrétariat général, basé à Barcelone, agit comme une plateforme de dialogue politique et de coordination de projets, favorisant des synergies entre universités, centres de recherche et acteurs socio-économiques des deux rives de la Méditerranée.



# CAPACITY BUILDING IN HIGHER EDUCATION

L'action *Capacity Building in Higher Education (CBHE)* (*Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur*) soutient des projets de coopération internationale entre des organisations actives dans le secteur de l'enseignement supérieur. Le point central de cette mesure est, en particulier, la **modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays tiers non associés au programme**.

En général, l'action vise à soutenir la **qualité de l'enseignement supérieur** des pays mentionnés et leur capacité à répondre aux défis actuels de la mondialisation en termes de croissance durable, de reprise socio-économique, de renforcement du marché du travail, de lutte contre les inégalités et les fragilités sociales existantes que l'urgence sanitaire de la Covid-19 a exacerbées, conformément aux *Objectifs de Développement Durable (ODD)* et à l'Accord de Paris.

Plus précisément, les projets CBHE visent, entre autres, à **élever le niveau des compétences et le potentiel d'employabilité des étudiants des pays tiers** non associés au programme par :

- le **développement** de parcours éducatifs nouveaux et innovants
- la **promotion** d'un enseignement hautement inclusif
- le **renforcement** de la gouvernance des établissements impliqués
- le lancement de **processus** de réforme dans le sens de l'internationalisation
- la **promotion** de formes de coopération et d'échange de bonnes pratiques de type régional et transrégional.

Les activités de projet doivent être étroitement liées aux objectifs de l'action et aux **priorités régionales identifiées par la Commission européenne**.

## CIBLES GÉOGRAPHIQUES ET PILIERS D'ACTION

Selon les objectifs et les priorités choisis, un projet CBHE peut être :

- **National** : il implique des établissements d'un seul pays tiers éligible non associé au programme.
- **Multinational (régional)** : il implique des établissements d'une seule région éligible.
- **Multinational (transrégional)** : il implique des établissements appartenant à plus d'une région et au moins un pays pour chaque région éligible.

Dans tous les cas, pour chaque typologie de projet, **la participation d'au moins deux établissements d'enseignement supérieur de deux pays participant au programme** (États membres de l'UE et pays associés au programme) **doit être garantie**.

Pour consulter la liste des Régions éligibles et le financement spécifique prévu pour chacune, veuillez vous référer au [Funding and Tender Opportunities Portal \(Portail des opportunités de financement et d'appel d'offres\)](#).

Il est également important de rappeler que, afin de mieux répondre aux besoins et défis spécifiques des pays tiers concernés, l'action est subdivisée en **trois Piliers (Strands)** :

- **Strand 1 Fostering access to cooperation in Higher Education (Favoriser l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur)**
- **Strand 2 Partnerships for transformation in Higher Education (Partenariats pour la transformation dans l'enseignement supérieur)**
- **Strand 3 Structural Reform projects (Projets de réforme structurelle)**

# CAPACITY BUILDING IN HIGHER EDUCATION

## QUI PEUT CANDIDATER

**STRAND 1 ET 2:** La candidature peut être soumise par des établissements d'enseignement supérieur, des associations ou des organisations d'établissements d'enseignement supérieur établis dans un **Pays participant au programme ou dans un Pays tiers éligible non associé au programme**.

**STRAND 3:** En plus des entités indiquées pour les Strands 1 et 2, peuvent également soumettre une candidature pour ce Pilier : les **organisations nationales ou internationales légalement reconnues** de recteurs, d'enseignants ou d'étudiants établies **dans un Pays participant au programme ou dans un Pays tiers éligible non associé au programme**.

**Exception :** Les organisations établies en **Syrie** (Région 3) et en **Fédération de Russie** (Région 4) ne peuvent pas être des entités candidates (proponentes).

## À QUI S'ADRESSER

Pour toute référence et pour tous les approfondissements spécifiques, veuillez vous référer au [site pertinent](#).

- L'action de Capacity Building est gérée par l'[Agence Exécutive EACEA](#).
- Helpdesk EACEA de l'action CBHE : [EACEA-EPLUS-CBHE@ec.europa.eu](mailto:EACEA-EPLUS-CBHE@ec.europa.eu)

## QUAND SOUMETTRE LA CANDIDATURE

Les établissements candidats devront présenter la demande de subvention avant les dates limites définies dans l'appel à propositions (Call for proposals) correspondant, disponible sur le portail [Funding and Tenders Opportunities](#) de la Commission Européenne.

## COMMENT CANDIDATER

Pour présenter une candidature CBHE, veuillez vous référer au portail [Funding and Tender Opportunities](#).

## RÈGLES FINANCIÈRES

Le financement de l'action CBHE est une **contribution forfaitaire (lump sum II)**, qui diffère en fonction de la **durée** du projet et du **Pilier (Strand)** dans lequel la candidature est présentée.

La proposition de projet doit donc **prévoir une estimation détaillée des coûts** et une ventilation de la contribution forfaitaire prévue par **lot de travail (workpackage)** et par bénéficiaire **participant**.

Pour plus d'informations sur les contributions prévues, veuillez vous référer au Guide du Programme et au portail [Funding and Tender Opportunities](#).

**La prochaine date limite pour soumettre une candidature au programme Capacity Building in Higher Education (CBHE) d'Erasmus+ est fixée au 10 février 2026 à 17 heures (heure de Bruxelles).**

N'hésitez pas à mobiliser votre réseau et à explorer les besoins de votre institution afin de concevoir un projet ambitieux et bien structuré.

**Nous encourageons vivement toutes les institutions intéressées à explorer cette opportunité !**



# CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS



## EVENEMENTS DE PROJET

Découvrez les rencontres, ateliers et conférences organisés dans le cadre du projet auxquels nous participons. Accédez aux détails de chaque initiative en visitant : [www.dirasa.eu/evenements](http://www.dirasa.eu/evenements)

JAN 2026

19

**WP5 : ATELIER AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES DE LA RECHERCHE ET DE LA SOCIÉTÉ POUR LE FUTUR DE LA RECHERCHE TUNISIENNE ET DÉFINITION D'UN POLICY PAPER**

Amphithéâtre Mokhtar Laatiri, ENIT

JAN 2026

20

**CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU PROJET DIRASA**

Cité de la Culture, Tunis

JAN 2026

21

**DERNIÈRE RÉUNION DES PARTENAIRES DU PROJET**

Novotel Tunis

## SEMINAIRES ET CONFERENCES

DU  
29 OCTOBRE  
AU  
1er NOVEMBRE  
2026

**FORUM CITOYEN INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE (FCIERI 2026)**

*« Éducation et compétences pour un monde en transformations : enjeux et défis de la transition numérique et durable »*

GammARTH (Tunis) - Hotel Verdi Tunis



<https://www.uvt.rnu.tn/news/1206-l%20%99uvt-co-organise-la-5%21%2589-%C3%A9dition-du-fcieri-2026-%C3%A0-tunis>

Date limite soumissions : 31 janvier 2026



Définition d'un renouvellement de la gouvernance de la recherche en Tunisie



[www.dirasa.eu](http://www.dirasa.eu)



Cofinancé par  
l'Union européenne

Projet Erasmus+, Capacity Building in Higher Education, Strand 3 – Structural reform projects [Projet n. 101083145]

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.